

13 FEV. 2003

Stéphane BERNARD-MIGEON
Jean-Paul BRIAND
Gérard DAUGE
Pascal GILLETTE
Jean-Pierre GUÉNARD
Olivier LAISSUS
Christian LAPLANE
Jean-Louis ROUZÉ
Philippe TISSIER

MELLONE INVESTISSEMENT

S.A.R.L. au capital de 4.469.450 €

Siège Social : Lieu dit « La Mellone » - 13390/AURIOL

495 200 719 – RCS Marseille

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA S.A.R.L. EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

22, avenue de la Grande Armée
75858 Paris Cedex 17
Tél. : + 33 (0) 1 43 80 10 98
Fax : + 33 (0) 1 47 64 95 39
cabinet@dauge-associes.com
www.dauge-associes.com



MELLONE INVESTISSEMENT

S.A.R.L. au capital de 4.469.450 €
Siège Social : Lieu dit « La Mellone » - 13390/AURIOL
495 200 719 – RCS Marseille

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA S.A.R.L. EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'associé unique,

En application de l'article L.223-43 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de la société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Notre synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

- Nous avons analysé la balance comptable de la société au 30 novembre 2008 ainsi que les situations intermédiaires des 5 filiales de la société au 30 septembre 2008.
- Nous avons ainsi pu constater la poursuite d'une bonne activité avec des résultats nets, au 30 septembre 2008 positifs pour les 5 filiales.
- D'autre part, la trésorerie de la société est positive de 43 K€ à fin novembre sans compter le compte courant de 171 K€ débiteur avec la SCI Epervier 2.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Paris, le 11 décembre 2008

CABINET DAUGE ET ASSOCIES
*Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris*



PASCAL GILLETTE